



# LE PERCENEIGE



## LE RELAIS A UN NOUVEAU GÉRANT ...

Nous avons le plaisir de vous faire part de la reprise de notre restaurant par Julien MEIGNE qui a postulé pour notre établissement. Il est actuellement propriétaire de son restaurant « La Détente » à Bazoches les Bray. Ayant eu connaissance par le biais de notre « Gazette Municipale » de la disponibilité de nos locaux, il a souhaité nous rencontrer pour nous faire part de son souhait de prendre la gérance du Relais qui est plus grand.



Les Portes devraient s'ouvrir à nouveau vers le 1<sup>er</sup> novembre 2024. Nous ne manquerons pas de communiquer sur la date exacte d'ouverture. Réservez un bon accueil à Julien et venez découvrir sa cuisine, son dynamisme et son sourire ... (Suite page 6)

Les Boulistes de Perceneige ont créé leur association :

## **L'ALPP (L'Association Loisirs de la Pétanque de Perceneige),**

Avait organisé un concours de pétanque Samedi 7 septembre 2024. Ce sont 33 Equipes en doublettes qui se sont affrontées sur les terrains de Plessis du Mée. Les 66 joueurs(es) ont fait preuve d'une bonne qualité d'observation afin de mettre en place leur tactique de jeux. (Suite page 15)



L'équipe des Boulistes vous donnent Rendez-Vous chaque **Mercredi et Samedi à partir de 14 h** sur les différents terrains de pétanque de la commune.





Chers Administrés(es)

Cet été nous avons vibré au rythme des Jeux Olympiques et Paralympiques, illuminant nos esprits ils ont été une véritable célébration du sport. Cette parenthèse enchantée est le reflet d'une ferveur populaire qui a dépassé les frontières et nous a réunis autour d'un même idéal. Nous en avons bien besoin.

Septembre marque la rentrée des classes pour les élèves, cette année les effectifs sont en hausse, c'est une très bonne nouvelle et j'espère que cela va continuer pour les prochaines rentrées. Des travaux ont également été réalisés (remplacement des plaques et arrachage des thuyas). Les gouttières quant à elles seront changées pendant les vacances de la Toussaint.

Rentrée également pour nos associations, toujours aussi dynamiques elles participent à la vie de notre commune et je les en remercie, bienvenue à notre petite dernière le TIR INDOOR.

Les travaux d'assainissement sont enfin terminés, les routes ont été refaites, et nous avons fait la réception des travaux.

Les columbariums ont été installés dans nos six cimetières, il suffira de vous adresser à la mairie pour tout achat d'une case.

Je suis heureuse de vous annoncer la réouverture de notre restaurant Le Relais avec l'arrivée de M. Julien Meigne qui est aussi le propriétaire de La Détente à Bazoches-Lès-Bray. C'est une bonne chose pour notre commune, il faut absolument maintenir nos commerces, j'espère que chacun d'entre vous appréciera cette nouvelle et je compte sur votre soutien et votre participation pour maintenir cette activité. Nous vous tiendrons informé prochainement de la date d'ouverture.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture

Florence GESSERAND Maire de PERCENEIGE

### Permanence des Élus

Florence GESSERAND, Maire : Présidente d'office de Toutes les Commissions,	Sur Rendez-Vous
Françoise CHÉREAU 1 <sup>ère</sup> Adjointe : CCYN, Fêtes, Événements Culturels, Relations avec Associations, Affaires Sociales, Bâtiments et Sécurité, Journal et Site Internet,	Sur Rendez Vous
Jean-Luc LÉGER, 2 <sup>ème</sup> Adjoint : Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne, Personnel et Matériel, Eau et Assainissement, Urbanisme, Voirie et Cimetière.	Sur Rendez-Vous



### SOMMAIRE

- P 1, UNE,
- P 2, Édito du Maire, Permanence des Élus, Sommaire,
- P 3, Commémo du 11/11 et Exposition du 7 au 14/11/ 2024
- P 4, 5, CR Conseil Municipal du 06 05 2024,
- P 6, 7, Info Mairie,
- P 8, 9, 10 l'Ecole,
- P 11, Les Déchetteries, Factures d'eau, Pizz'Angel,
- P 12, Assoc TIR et LJP
- P 13 Assoc L'Bouge et Tourne'sol
- P 14 Atelier Informatique et ALCP
- P 15, ALPP et ACIP,
- P 16, Repas ou Colis et Spectacle à La Motte Tilly
- P 17, Animations : Concours de Belote et Marché de Noël
- P 18, 19, Louis Adolphe AUBERT mort à Verdun,
- P 20, 21, Teuf, Teuf, Teuf, Teuf, Késako !
- P 22, Recettes Bretonnes,
- P 23, Page jeux,
- P 24, Info Utiles.



Directrice de la Publication : Florence GESSERAND, Secrétaire de Rédaction : Françoise CHÉREAU,  
Ont contribué à la rédaction de ce numéro : Perrine GÂTEAU, Frédéric FAURE, Yves EIMERY,  
Jean-Claude MAURIS, Marc SIMONNET, Nathalie TONNEAU, les INSTITUTRICES de l'ÉCOLE.  
Mairie de PERCENEIGE 21, rue des Glycines 89260 - PERCENEIGE - Courriel : mairie-perceneige@wanadoo.fr  
Tirages : 550 exemplaires - Imprimeur STUDIO COMPO à THEIZE (69620)

# EXPOSITION SUR LA 1<sup>ère</sup> GUERRE MONDIALE



## COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie commémorative du 11 novembre 2024 se déroulera à Villiers Bonneux à 11 h avec dépôt de gerbe au monument aux morts. Une exposition aura lieu dans la salle Polyvalente de Villiers Bonneux. Cette Exposition débutera le Jeudi 7 Novembre pour se terminer le Jeudi 14 Novembre, afin de permettre l'accueil des classes de CM1 et CM2 du secteur de Perceneige, Sergines et Thorigny sur Oreuse.



# exposition immersion

du 7 au 14 novembre 2024  
salle des fêtes de villiers-bonneux à perceneige  
chaque jour de 14h à 19h



## LA GUERRE S'INSTALLE, LES HOMMES S'ENTERRENT

venez découvrir le quotidien des soldats  
en déambulant dans une tranchée ...

entrée libre et gratuite



# SEANCE DU 4 JUILLET 2024



*L'an deux mil vingt-quatre, le 4 Juillet, à 19 h 30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la Mairie à PERCENEIGE, en séance publique, sous la présidence de Madame Florence GESSERAND, Maire.*

*Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de Monsieur Dominique BOURGOIN qui donne pouvoir à Madame Delphine GILLOPPE. Monsieur Dominique PEZET qui donne pouvoir à Monsieur Franck GESSERAND. Monsieur Alexis POULAIN, absent.*

*Le secrétariat est assuré par Madame Marie-Christine MATHEY.*

*Lecture du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 6 mai 2024 approuvé à l'unanimité.*

*Madame le Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour « Avenant prestataire repas cantine », le Conseil donne son accord à l'unanimité.*

## **AVENANT PRESTATAIRE REPAS CANTINE**

Madame le Maire présente au Conseil un avenant d'une année concernant le contrat de prestation de repas de cantine de la société API pour la période du 01/09/2024 au 31/08/2025. Les nouveaux tarifs sont de 3,19 € HT, pour un repas enfant maternelle, 3,29 € HT pour un repas enfant primaire, 3,35 € HT pour un repas adulte.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité et autorise le maire à signer cet avenant.

## **TARIFS CANTINE**

Madame le Maire présente les charges de fournitures et mains d'œuvre de la cantine scolaire, ainsi que l'augmentation des tarifs du prestataire de livraison de repas.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas répercuter l'augmentation aux parents, les tarifs restent donc inchangés.

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024, les tarifs seront appliqués de la manière suivante :

Un tarif unique pour les enfants : 4,50 €.

Avec une réduction de 0,30 € par repas pour le 2<sup>ème</sup> enfant puis une réduction de 0,45 € par repas à partir du 3<sup>ème</sup> enfant de la même famille fréquentant la cantine.

2,00 € par enfant pour la surveillance du midi à la cantine pour les enfants dont les parents fournissent le repas pour raison médicale.

5,50 € pour les adultes.

Le prix de revient avec main d'œuvre d'un repas pour l'année 2023/2024 est de 9,12 € pour 5899 repas servis. La Commune prend à sa charge une part importante en sachant que les charges EDF et les produits d'entretien ne sont pas comptabilisés dans le prix de revient.

## **REGLEMENT CANTINE**

Madame le Maire présente le règlement de cantine et propose de compléter celui-ci avec un article supplémentaire et de la façon suivante : « En cas de mauvais comportement d'un enfant, un sms sera envoyé aux parents pour les en informer ».

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

## **TARIFS GARDERIE**

Madame le Maire propose de maintenir les tarifs actuels de la garderie communale, à savoir :

2,55 € le matin

3,05 € le soir

5,10 € la journée (matin + soir)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le maintien de ces tarifs.

## **REGLEMENT GARDERIE**

Madame le Maire donne lecture du règlement de garderie, après en avoir délibéré le conseil décide à l'unanimité de valider celui-ci sans modification.

## **PROPOSITION D'ACHAT DE TERRAIN (ANTENNE SOGNES)**

Madame le Maire présente une proposition d'achat de l'entreprise Cellnex France pour le terrain de 67 m<sup>2</sup>, cadastré XW13 pour lequel une convention a été signé lors de l'implantation d'une antenne téléphonique Free Mobile.

Cette société propose d'acheter cette parcelle pour un montant de 28.000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte cette proposition à l'unanimité et autorise le Maire à signer l'ensemble des documents concernant cet achat.

## **DECISIONS MODIFICATIVES**

Le Maire informe qu'il est nécessaire d'effectuer des décisions modificatives suite à la création d'emprunts sur le budget du service de l'eau et assainissement :

Compte 627	+ 1.000 €
Compte 66111	+ 8.000 €
Compte 61528	- 9.000 €
Compte 1641	+ 3.000 €
Compte 2158	- 3.000 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

## CREATION 2 POSTES ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE

Madame le Maire propose de procéder à la création de 2 postes pour accroissement saisonnier d'activité au service technique pendant la période estivale et la rentrée.

- Un poste pour accroissement saisonnier d'activité sur un poste d'adjoint technique au 1<sup>er</sup> échelon pour un temps de travail à 35/35<sup>ème</sup> pour la période du 8 juillet au 12 novembre 2024.
- Un poste pour accroissement saisonnier d'activité sur un poste d'adjoint technique au 1<sup>er</sup> échelon pour un temps de travail à 35/35<sup>ème</sup> pour la période du 15 juillet au 30 août 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la création de ces 2 postes à l'unanimité.

## INDEMNITES DES ADJOINTS

Madame le Maire informe le Conseil que le Service de Gestion Comptable souhaite que la délibération du 03 juillet 2020 concernant les indemnités des adjoints soit complétée par un tableau annexe récapitulant l'ensemble des indemnités allouées, comme le rappelle le dernier alinéa de l'article L2123-20-1 du CGCT.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de maintenir le taux des indemnités voté lors de la délibération 2020\_0027 par 10 voix pour et 3 contre, autorise le Maire à compléter la nouvelle délibération.

## INFORMATIONS DIVERSES

**Impasse des Pâquerettes** : Le Conseil Municipal évoque le problème rencontré lors des fortes pluies dans l'impasse des Pâquerettes. Le Conseil départemental et l'entreprise Eurovia sont intervenus, un devis est en cours.

**Rachat de concession** : Madame le Maire indique avoir reçu une demande de rachat de concession, un courrier sera envoyé au demandeur afin de lui signifier le montant (les 2/3 du montant d'achat).

**Voyage scolaire** : Madame le Maire présente un projet scolaire de voyage à la neige pour la classe de CE2-CM1-CM2 en janvier 2025. Une participation financière est demandée à la commune.

Le Conseil décide d'étudier le projet et cette décision fera l'objet d'un point à l'ordre du jour d'une prochaine réunion de conseil.

**Ecoulement pluvial du Ru (Vertilly)** : Madame le Maire rappelle le courrier reçu de Monsieur Alain Félix. La commission de voirie s'est rendue sur place, un devis de l'entreprise TED doit nous parvenir afin de curer ce fossé.

**Problème buses à Grange le Bocage** : Madame le Maire donne lecture d'un courrier concernant un ru entre 2 voisins. L'entretien d'une partie n'est pas effectué. Madame le Maire signale qu'elle va prendre contact avec le propriétaire afin de procéder au nettoyage.

**Chats errants** : Madame le Maire donne lecture d'un courrier d'une administrée concernant les chats errants et de leur prolifération.

La seule solution possible est une campagne de stérilisation. Des renseignements vont être pris auprès d'associations.

**Mare Grange le Bocage** : Monsieur Jean-Luc LÉGER soumet que l'ancienne mare de Grange le Bocage soit proposée au propriétaire du terrain mitoyen. Le Conseil donne son accord de principe pour proposer ce terrain à la vente.

**Trottoirs** : Madame Marie-Christine MATHEY demande si des trottoirs sont prévus au niveau des maisons neuves dans la rue aux lièvres. La commission voirie se rendra sur place.

**Travaux clôture école** : Madame Perrine GATEAU demande quand les travaux de clôture de l'école vont commencer. Madame le Maire lui indique qu'ils sont prévus pendant les vacances.

**11 Novembre** : Monsieur Frédéric FAURE demande s'il est possible de décaler le marché de Noël qui est initialement prévu le 17 novembre. Effectivement, la salle polyvalente sera déjà prise pour l'exposition du 11 novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Perceneige, le 04 juillet 2024.

Le Maire, Florence GESSERAND

# INFO MAIRIE

## DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ONT ÉTÉ RÉALISÉS DANS LA COUR D'ÉCOLE

La promotion des années 90 peut dire adieu à la fresque peinte par les élèves et leurs institutrices, elle fait désormais partie du passé. Ces plaques de béton très usagées ont été remplacées par de nouvelles...



L'Entreprise TED avait été choisie par le conseil municipal afin d'effectuer les travaux qui s'élevaient à 5764.80 € TTC pour le mur de clôture en dalles béton, et 4320 € TTC pour la pose de clôture en panneaux rigides scellés. Ce montant comprenait l'arrachage des thuyas y compris leur évacuation, ainsi que la dépose de l'ancien mur en dalles béton. (Photos ci-dessous)



## PARKING A L'AGENCE POSTALE COMMUNALE



L'Entreprise Rougeot a terminé les travaux qui nous étaient demandés pour une place de Parking accessible aux handicapés. C'est chose faite depuis quelques jours. L'Agence postale a vu sa fréquentation augmentée et les perceneigeois apprécient d'avoir leurs recommandés ou leurs colis à proximité de leur lieu de résidence

### Rappel des Jours et Horaires d'ouverture de l'Agence :

**Les Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi :**  
15 h 30 à 18 h 30,  
**le Samedi de 9 h à 12 h.**

## LE RESTAURANT « LE RELAIS »



Le coup de cœur de Julien s'est porté sur nos locaux qui avec véranda, terrasse, parcours de mini-golf l'ont séduit. Au niveau restauration, Julien vous proposera une formule avec un buffet d'entrées en libre-service, 2 Plats du jour au choix et une carte de desserts.

Les locaux du restaurant pourront être privatisés pour vos soirées anniversaire ou autre... Des animations avec soirées à thème auront lieu 1 fois par mois. L'ensemble des Associations seront les bienvenues. Julien âgé de 38 ans est originaire du sud de la Seine et Marne. Il est aussi l'heureux Papa de 2 enfants, un garçon de 14 ans et une fille de 9 ans. Sa compagne Amélie est maman d'un petit garçon et réside à Courceaux.



Pour profiter de sa famille, le jour de fermeture devrait être le dimanche dans l'immédiat, avec bien sûr des possibilités d'ouverture suivant les besoins de la clientèle.

# INFO MAIRIE



**MAIRIE DE PERCENEIGE 21, rue des Glycines**  
89260 - Villiers Bonneux PERCENEIGE  
Tel 03.86.88.44.15 - mail : [mairie-perceneige@wanadoo.fr](mailto:mairie-perceneige@wanadoo.fr)  
Les secrétaires de Mairie : **GAËLLE et ÉLODIE**  
**Jours et Horaires d'ouverture de la Mairie**



Mardi	Jeudi	Vendredi	Samedi
10 h - 12 h	10 h - 12 h - 14 h - 17 h	10 h - 12 h	10 h - 12 h

**LA MAIRIE DE PERCENEIGE SERA FERMÉE LE SAMEDI 2 NOVEMBRE 2024**

## CALENDRIER DES ACTIVITES à noter sur vos AGENDAS...

- Samedi 12 Octobre 2024 à 14 H Concours de Belote
- Dimanche 17 Novembre 2024 Marché de Noël
- Vendredi 6 Décembre 2024 Spectacle de Noël pour les enfants,
- Samedi 7 Décembre 2024 Repas offert pour les perceneigeois de +70 ans.



## INTRA-MUROS



L'application mobile Intra-Muros est entièrement gratuite et sans publicité, disponible sur smartphone et tablettes Android Téléchargez l'application depuis le Play Store, l'App Store, ou en cliquant directement sur ce lien (depuis votre smartphone) : <http://intramuros.page.link/bienvenue>. C'est un outil à la fois simple et le plus complet.

Intra-Muros vous permet d'être informé, alerté et participé à la vie locale. Vous pourrez accéder aux évènements de la commune, ainsi qu'aux informations des communes environnantes : services, journal, agenda, et aussi découvrir mon territoire...

## LES COLUMBARIUMS ONT ÉTÉ MIS EN PLACE



Un columbarium est une structure funéraire spécialement conçue pour accueillir les urnes cinéraires contenant les cendres des défunts incinérés. Ce monument collectif dédié à plusieurs familles est constitué de cases ou niches individuelles fermées par une porte sécurisée. Sur notre commune les columbariums ont été installés à proximité des Jardins du Souvenir dans les six cimetières que compte Perceneige. Des modules de quatre blocs ont été posés ainsi qu'un banc de repos.

Ci-dessus à gauche celui de Vertilly, ci-dessous Photo de gauche monument de Courceaux et photo de droite celui de Villiers Bonneux.



C'est l'Entreprise Granimond qui a fourni les matériaux et les a posés.  
Le coût total de cet investissement s'élève à 24049,92 € TTC.



# LES MATERNELLES A PROVINS

Le 1 juillet, la classe de maternelle est allée à Provins.

Nous avons participé à un atelier intitulé « **Mais où se cache le cheval magique d'Arthur ?** »



Arthur est un chevalier courageux qui a voyagé dans le temps grâce à son cheval magique. Arthur est très curieux et il a beaucoup aimé découvrir comment nous vivons. Mais sa famille lui manque et il aimerait retourner chez lui, au temps du moyen âge. Mais voilà son cheval magique a disparu ! Seuls de vrais chevaliers pourraient l'aider à le retrouver ! Etes-vous prêts à aider Arthur en devenant chevalier ? Si vous réussissez, vous découvrirez où est caché le cheval magique et permettrez à Arthur de retrouver ses proches. Grâce à 6 ateliers ludiques, les enfants découvriront la vie d'un chevalier et gagneront des indices qui leur permettront de retrouver le cheval magique d'Arthur. La classe repartira avec une lettre de remerciement de la part d'Arthur qui est ravi d'avoir retrouvé son cheval et sa famille ...



Nous devons reconnaître des sons, des odeurs, chercher des différences, reconstituer des puzzles...



Petit pique nique, puis spectacle des chevaliers !



**Tout le long du mois de juin 2024, nous sommes allés chaque lundi après-midi au stade de Sergines pour un cycle « Jeux olympiques ».**

Nous avons pu découvrir et pratiquer des disciplines olympiques comme le tir à l'arc et l'escrime.



**Le lundi 1<sup>er</sup> juillet nous sommes allés au château de Guédelon.**

Nous avons participé à un atelier taille de pierre, chaque enfant est rentré avec son « œuvre d'art ». Nous avons ensuite suivi un jeu de piste qui nous a fait découvrir tout le site et surtout les métiers du Moyen-Âge qui servent à l'édification du Château-fort.

Une belle visite, riche en découverte financée par la coopérative scolaire qui peut vivre grâce aux dons des parents et de la population lors des activités proposées par les représentants de parents d'élèves tels que la participation au marché de Noël qui se tiendra le 17 novembre au Dojo de Villiers Bonneux.



**Les Institutrices ont eu le plaisir d'accueillir leurs élèves dans une cour de récréation rénovée. Avec de G à D :**

- ❖ Élisabeth ETIENNE, enseignante de la classe de cycle 2 : GS, CP, CE1 avec 23 élèves,
- ❖ Jennifer COLOMBAIN Directrice de l'école a en charge la classe de cycle 3 : CE2, CM1 et CM2 avec 20 élèves,
- ❖ Séverine FAITOUT, enseignante de Maternelle cycle 1 : PS, et MS avec 26 élèves.

# L'ÉCOLE DE PERCENEIGE

## À L'ÉCOLE...

### Nous sommes presque prêts !



Bonjour Perceneige,

Cette année, nous allons en classe neige. Youpi !!!! Nous sommes pressés d'y aller. Nous allons apprendre à skier. De plus, nous allons fabriquer des igloos, faire des promenades et des visites.

Nous allons apprendre beaucoup sur la montagne. Nous avons hâte !

Mais cela va coûter très cher. Aidez-nous à financer notre voyage en achetant un calendrier de l'école.

Venez aussi nous voir au marché de Noël à Villiers Bonneux. Nous serons vraiment très contents si vous venez nous acheter un des petits objets que nous avons fabriqués nous-mêmes (ça ne coûtera pas trop cher). Nous vous accueillerons avec plaisir.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2.

## RENTRÉE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2024



- 69 élèves ont fait leur rentrée à l'école de Perceneige,
- 49 enfants fréquentent la Cantine (mais le chiffre varie entre 45 et 51), dont le prix du repas s'élève à 4.50 € pour 1 enfant (avec réduction de 0.30 € pour le 2<sup>ème</sup> enfant et 0.45 € pour le 3<sup>ème</sup> enfant). Reste à charge pour la municipalité : 9.12 €uros.



- 8 à 10 enfants fréquentent la garderie le matin, et 10 à 12 enfants le soir. Les frais de Garderie s'élèvent à 2.55 € pour le matin, 3.05 € le soir, et 5,10 € pour le matin et le soir. Ce forfait s'applique pour chaque enfant.

### L'Équipe des Employées Polyvalentes avec de G à D :

- ❖ Alexandrine DOMINGUES, ATSEM en Maternelle et accompagnatrice dans le Car de ramassage scolaire,
- ❖ Fatima BOUGOUZI Responsable du Service de la Cantine et de la Garderie,
- ❖ Sandra DARMANIN Agent technique,
- ❖ Johanna CANTIN Agent technique,

Le Prestataire pour les repas est API Restauration situé à Torvilliers dans l'Aube.



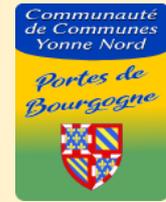
## A L'ATTENTION DES ASSISTANTES MATERNELLES !



En tant que jeune parent ou nouvelle dans la profession d'Assistante Maternelle, la CCYN avec « le « Relais Petite Enfance Coccynelles » est là pour vous guider au 52, Faubourg de Villeperrot à Pont sur Yonne, Tel 03 86 96 33 10 ou 07 72 66 64 43. Ce relais est un lieu d'information sur les droits et les devoirs des salariés et des employeurs : contrats, salaires, modes de garde, convention collective etc. La mensualisation du salaire de l'assistante, est obligatoire et utile, tant pour l'employeur que pour l'employée... La mensualisation se calcule sur une année de travail : elle commence le jour de l'année où le contrat a commencé la 1<sup>ère</sup> fois (ex : 1<sup>er</sup> octobre, 12 avril) ou bien lorsque la mensualisation a débuté et se termine un an plus tard, la veille. N'hésitez surtout pas à vous renseigner !

# INFORMATION DIVERSES

## DÉCHÈTERIE de PONT SUR YONNE (89)



ATTENTION : Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024, l'accès à la déchèterie de Pont sur Yonne a évolué. Un nouveau pass est nécessaire pour y accéder. Celui-ci est bien sûr gratuit et obligatoire. Pour obtenir une carte d'accès aller sur le portail usager :

[www.ecorec-online.fr926123/portail](http://www.ecorec-online.fr926123/portail). Cliquer sur « demander votre compte » et remplir les champs (1 seul par foyer). Cliquer ensuite sur le lien reçu par mail pour valider le compte.

**Option 1 – e-badge** : téléchargé l'application « pass déchetteries CCYN » sur votre téléphone et ajouter le code d'activation reçu par e-mail pour générer le QR code.

**Option 2 – badge physique** : un e-mail de la CYN sera envoyé lorsque le badge sera prêt. Il devra être récupéré à l'accueil de la CCYN aux horaires d'ouverture.

Communauté de Communes Yonne Nord - 52 Faubourg de Villeperrot - 89140 - Pont sur Yonne,  
Téléphone : 03 86 67 99 00. Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

## DÉCHÈTERIE de BRAY SUR SEINE (77)

Pour obtenir une carte d'accès à la déchetterie de Bray, si vous ne la possédez pas encore, Rendez-vous à la Mairie de Perceneige avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Elle vous sera délivrée gratuitement.

**GÉNÉRALITÉS** : Les dépôts sauvages sont interdits sous peine d'amende. Les usagers n'ayant pas installé de filet ou de bâche de protection sur leurs remorques sont pénalement responsables en cas de chute d'objets sur la chaussée. Il est interdit de mettre en déchèterie les sacs d'ordures ménagères. Les gardiens ont reçu l'ordre de vérifier les sacs noirs et de refuser leur dépôt.

## RÈGLEMENT DE VOS FACTURES EAU ET ASSAINISSEMENT



Les règlements par chèques concernant vos factures d'eau et assainissement doivent être envoyés à : **SGC de SENS 26 Quai de Nancy 89105**

**SENS Cédex**. Vous pouvez aussi effectuer un virement et c'est relativement simple par TIPI. Il suffit de suivre les indications sur votre

facture. Connectez-vous sur : [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr) et indiquez l'Identifiant de la collectivité « 024460 » pour Perceneige, puis vos références personnelles. Toutes ces indications apparaissent sur votre facture. Consultez **ATTENTIVEMENT** votre document. Munissez-vous aussi de votre carte bancaire et c'est réglé. Il est possible de régler également vos **frais de cantine et de garderie** sur ce même site : TIPI (Titres Payables sur Internet) ...

## PIZZ'ANGEL

Le food truck « PIZZ'ANGEL » sera présent sur notre commune, le **MERCREDI** des **SEMAINES IMPAIRES**. **ANGÉLIQUE** aura le plaisir de vous accueillir de **17h30 à 21h** sur le Parking de la Mairie à Villiers Bonneux. Commandes par SMS possible la journée. Tous paiements sauf chèques.

Téléphone : 06 72 64 06 81.



# LES ASSOCIATIONS FONT LEUR RENTRÉE

## NOUVEAUTÉ A PERCENEIGE LE TIR INDOOR



Samedi 31 Août dernier une trentaine de visiteurs ont découvert le « TIR SPORTIF INDOOR » lors des portes ouvertes qui se sont déroulées à la salle polyvalente de Perceneige. Une quinzaine de personnes intéressées ont pu tester le tir de précision. Cette discipline demande de la concentration et la maîtrise de soi. Le stand comporte 9 postes de tir à 10 mètres pour le pistolet et la carabine, et 1 poste pour l'arbalète 10 m et field.

### CRÉNEAUX HORAIRES DU STAND DE TIR

- **Mercredi école de tir** Créneaux horaires réservés aux enfants et jeunes ados (enfants accompagnés à partir de 12 ans) :
  - de 13h30 à 14h30 et 14h30 à 15h30
- **Mercredi** 16h à 17h30 - 17h30 à 19h - 19h à 20h30
- **Samedi** 13h30 à 15h - 15h à 16h30 - 16h30 à 18h
- **Dimanche** 9h à 12 h (réservé aux compétiteurs).  
Les horaires du Week end sont donnés sous réserve de la disponibilité de la salle ou des encadrants.



Les Armes peuvent être prêtées. Il s'agit de carabines adultes et enfants Feinwerbau et C60, des pistolets Feinwerbau Ip65. Les consommables, cibles et plomb pourront être achetés au club. Aucune arme ne sera stockée au stand mais en armurerie. Pour tous renseignements veuillez-vous adresser à Jean-Marc DEBAENE au 06 44 86 75 91

Suite à l'Assemblée Générale qui a eu lieu Mercredi 19/09/2024 le Bureau élu est composé comme suit :

Président : Jean-Marc DEBAENE,  
Vice-Président : Jean-Pierre HERVÉ,  
Trésorier : Alexandre GOUYON PERRIN,  
Secrétaire : Charles DELIGAND.

## LES JOYEUX PERCENEIGEIS (ES)

Vous invitent à les rejoindre à la Salle des Associations sise au 14 rue des Troènes à Plessis du Mée,

**Chaque MARDI de 14h à 18h**

Le début d'après-midi est réservé aux ateliers manuels tels que : peinture sur soie, broderie, couture, crochet, tricot...

La seconde partie de l'après-midi est réservé aux jeux de société tels que : Belote, Rami, Skyjo, Rummikub etc...

Une pause pour un moment de convivialité est prévue à 16 h avec le partage d'une collation. Pour tous renseignements vous pouvez téléphoner au 06 60 49 99 92 ou par mail : [anniegodard@orange.fr](mailto:anniegodard@orange.fr)



# LES ASSOCIATIONS FONT LEUR RENTRÉE...

## L'ASSOCIATION L'BOUGE



Cette Association sportive et féminine a repris ses activités depuis le lundi 2 septembre

- LUNDI de 18h30 à 19h30 échauffement cardio de 15 mn suivi d'un cours de Pilate de 45 mn. Le Pilate permet de muscler en profondeur par des exercices simples et ludiques, en se servant de la respiration.
- MERCREDI de 18h30 à 19h30 Étirements musculaires et relaxation par la respiration. Les étirements proposés sont basés sur des techniques de YOGI (ce n'est pas pour autant du Yoga) et la relaxation en pleine conscience est inspirée des techniques de « Bien Être. »
- La Salle est petite, ce qui oblige l'Association à limiter le nombre d'inscription, il est donc préférable de se renseigner avant de faire les essais.
- Renseignements sur les modalités d'inscription, les documents à fournir, le nombre de places disponibles, lieu des cours... Auprès de Catherine au 06 15 68 33 16.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION TOURNESOL



Les effectifs pour la DANSE sont de 22 adhérents(es) et ceux de la CHORALE sont de 35 pour la saison 2024-2025

Le Bureau est composé comme suit avec de G à D :

Mathilde membre, Lydia secrétaire, Lise Trésorière, Sophie cheffe de chœur, Johanna animatrice de danse et Christelle Présidente.

## L'ASSOCIATION TOURNE'SOL DANSE ET CHANTE...

### CHORALE « LE CHŒUR TOURNE'SOL »

La chorale a repris ses activités de chant depuis le JEUDI 19 SEPTEMBRE 2024 de 19 H 30 à 20 H 45 à la Salle des Associations sise au 14 rue des Troènes à Plessis du Mée - Perceneige.

Venez rejoindre ce chœur ouvert à tous et sans condition.

Sophie MABIALA cheffe de chœur aura le plaisir de vous y accueillir. Le Répertoire pour la saison 2024 - 2025 est varié. Il y aura des comédies musicales, de la variété française, un peu de folklorique, pas mal de Disney, et quelques chansons savantes ! La seule règle à respecter : OSER CHANTER, et ne jamais dire que l'on chante faux...



## TOURNE'SOL DANSE



La Danse (qui avait été mise en sommeil le temps d'une naissance car Johanna l'animatrice de danse attendait un heureux évènement) a repris le

**MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2024**

Rendez-vous est donné chaque mercredi :

- De 15h45 à 16h30 jusqu'à 5ans,
- De 16h30 à 17h30 jusqu'à 10 ans
- De 17h30 à 18h30 pour les ados
- De 18h30 à 19h30 pour adultes

# LES ASSOCIATIONS FONT LEUR RENTRÉE

## MAITRISONS LE NUMÉRIQUE

<b>NIVEAU DEBUTANT</b> 	<b>LUNDI 7 OCTOBRE</b> Avec Pascal VARALDI Tel 07 72 14 86 32 ou pascal.varaldi@wanadoo.fr	<b>NIVEAU CONFIRMÉ</b> 
7 et 21 Octobre 2024	De 14h30 à 16h30 Salle des Associations à Plessis du Mée Les 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> Lundi Les 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> Lundi	14 et 28 Octobre 2024
4 et 25 Novembre 2024		18 Novembre 2024
9 et 23 Décembre 2024		16 et 30 décembre 2024
<b>OBJECTIFS</b> Maîtriser <ul style="list-style-type: none"> <li>• La souris</li> <li>• Internet</li> <li>• Le Mail</li> <li>• Barres des Tâches</li> </ul>	 	<b>OBJECTIFS</b> Perfectionner <ul style="list-style-type: none"> <li>• Word et Excel</li> <li>• Open Office</li> <li>• Sur demande une semaine avant par mail</li> </ul>

## LES DIFFÉRENTS ATELIERS DE LOISIRS CRÉATIFS (ALCP)

### ATELIER DE SCRAPBOOKING

LUNDI de 9h à 12h	MERCREDI de 14h à 16h30
16/09/2024	11/09/2024
14/10/2024	09/10/2024
04/11/2024	06/11/2024
09/12/2024	11/12/2024
06/01/2025	29/01/2025
03/02/2025	26/02/2025
03/03/2025	26/03/2025
31/03/2025	23/04/2025
28/04/2025	21/05/2025
26/05/2025	18/06/2025
23/06/2025	



Venez rejoindre les ateliers de Loisirs Créatifs de Scrapbooking et de Macramé organisés, chaque semaine à Plessis du Mée au 11 rue des Thuyas. Pour tous renseignements veuillez appeler :

Sandrine  
Christine

BLANCHARD 07 68 79 85 78 ou  
PÉRET 06 83 43 08 31

### SAMEDI de 9h30 à 11h30

19/10/2024
09/11/2024
14/12/2024
11/01/2025
08/02/2025
08/03/2025
05/04/2025
16/05/2025
14/06/2024
05/07/2025



### ATELIER DE MACRAMÉ

Apprenez les techniques et le savoir-faire du Macramé avec ANNE qui vous demande patience et apporte sérénité lors de sa réalisation.

L'inscription se fera sur réservation au :  
06 86 56 05 72 ou par mail : [liensetcreations@hotmail.com](mailto:liensetcreations@hotmail.com)

# LES ASSOCIATIONS FONT LEUR RENTRÉE

## ASSOCIATION LOISIRS DE LA PÉTANQUE PERCENEIGEOISE

Les boulistes de Perceneige ont formé leur association et le bureau est composé comme suit : Christine PÉRET de l'ALCP : Présidente, Jean-Marie CHÉREAU : Secrétaire, Évelyne VISSÉ : Trésorière, Philippe PÉRET Membre organisateur des événements boulistiques, Membres : Marie BRYNDZIA, Ludovic MACIULA, Patricia PETIT et Cyril PETIT.

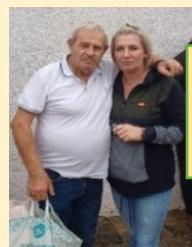
Le concours de pétanque s'est déroulé dans une ambiance cordiale et festive avec la participation de l'Association Détente de La Louptière-Thénard et de 14 communes environnantes. Malheureusement la pluie s'est invitée au cours de l'après-midi ce qui a quelque peu déçu l'ensemble des personnes présentes. Il était possible de se restaurer sur place, les adhérents ayant préparé diverses collations au profit de l'Association ALPP. Tous les participants ont été remerciés en recevant chacun un lot. L'ALPP a prévu d'autres manifestations pour 2025.



Les Vainqueurs :  
Matéo et Roer



2<sup>èmes</sup> Jimmy  
et Vincent



3<sup>èmes</sup> Patrice et  
Annabelle (femme la  
mieux classée)

Lorsque la météo est défavorable, les joueurs disposent d'un local à l'abri des intempéries à Sognes, aussi n'hésitez pas à les rejoindre. Pour tous renseignements veuillez contacter : Philippe au 06 23 49 23 68 ou Jean-Marie au 06 10 32 20 66

## L'ASSOCIATION COLLECTIVE ICAUNAISE PERCENEIGEOISE (ACIP)

Regroupe 3 sections afin de permettre une diversification de leurs activités qui se déroulent toutes au 11, rue des Thuyas à Plessis du Mée : 1 - Peinture sur Soie, 2 - Randonnée, 3 - Loisirs Créatifs

### MARDI de 14h à 17 h PEINTURE SUR SOIE



Sur Modèle pré-dessiné ou création personnelle, écharpe, carré, bandana, coussins ou tableaux.

### MERCREDI de 10h à 12h RANDONNÉE



Sur la commune ou dans les communes proches. Deux groupes de niveaux différents permettent à chacun(e) de pouvoir participer à son rythme. (1 semaine sur 2 en alternance).

### JEUDI DE 14h à 17h LOISIRS CRÉATIFS



Autour de la couture, du patchwork, du pliage papier, de création de sacs, de bougies, de peinture sur pot de fleurs et de décorations pour les fêtes de Noël et Pâques etc...

L'ACIP organise également à la Salle Polyvalent de Villiers Bonneux :

- **Concours de Belote** le Samedi 12 Octobre 2024 à partir de 14 h
- **Marché de Noël, de l'Artisanat et des Saveurs** le Dimanche 17 Novembre 2024

## INFO DIVERSES

### REPAS OU COLIS, C'EST VOUS QUI CHOISISSEZ !



Afin d'éviter le gaspillage alimentaire en commandant des colis que certains bénéficiaires ne viennent pas chercher, nous vous demandons de choisir entre le Panier Gourmand ou le Repas qui aura lieu le Samedi 7 décembre 2024, et qui vous seront offerts.

C'est pour cette raison que cette année un formulaire a été joint à notre magazine municipal, vous aurez juste à compléter celui-ci avant de le faire parvenir à la Mairie, avec VOTRE CHOIX... D'avance MERCI...



### BAL & MASQUES...

#### Spectacle Immersif au Château de LA MOTTE TILLY

Venez vivre le grand spectacle immersif, participatif et historique au château de la Motte Tilly !



Novembre 1928, c'est la fête au château de la Motte Tilly : le Comte et la Comtesse de Rohan-Chabot organisent le bal masqué le plus attendu de l'année. Mais une inquiétante rumeur vient planer sur les festivités : des membres des Apaches, le gang le plus craint de Paris, se seraient mêlés aux invités !



Quelles sont les intentions de ces Apaches ?

Qui se cache derrière les masques ?

Quels autres dangers pourraient rôder dans le château ?

Venez le découvrir dans cette nouvelle production !



« Bal et Masques » est un spectacle immersif au sein duquel vous ferez partie intégrante de la représentation. Au-delà d'être un simple spectateur, vous déambulerez dans les salles richement meublées du château de la Motte Tilly et assisterez à des scènes de théâtre où les acteurs pourront parfois s'adresser à vous. C'est une plongée dans les années folles, comme si vous y étiez, qui vous est proposée. Ce projet hors-normes, réunit 250

volontaires (comédiens, costumiers, maquilleurs, aides logistiques, ...), 9 acteurs professionnels, 3 metteurs en scène, ainsi que tous les agents du château de la Motte Tilly.

#### INFORMATIONS PRATIQUES :

Jours de représentation : Les 1, 2, 3, 8, 9, 10, 15, 16, 17, 22, 23, 24/11/2024

Horaires : 1 départ toutes les 15 minutes

Les vendredis (18h - 22h), les samedis (10h - 22h30) et les dimanches

(10h - 21h30) Accessibilité : Un parking gratuit est à votre disposition sur

place pour vous accueillir **Réservations et Contact :**

Site internet : [www.bal-et-masques.fr](http://www.bal-et-masques.fr) - Mail : [contact@bal-et-masques.fr](mailto:contact@bal-et-masques.fr)



## LES ANIMATIONS

17 NOV 2024

10H - 18H

# MARCHÉ DE NOËL

DES SAVEURS  
ET  
DE L'ARTISANAT

SALLE POLYVALENTE DE VILLIERS BONNEUX

BUVETTE  
ET  
RESTAURATION

ENTRÉE GRATUITE

IPNS : NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

ANIMATION COLLECTIVE ICAUNAISE DE PERCENEIGE  
Sorganise un

## Concours de belote

Par équipe formée en 5 parties, 10 euros par joueurs

**Le 12 octobre 2024**

À la salle polyvalente de VILLIERS BONNEUX  
(PERCENEIGE)

Accueil dès 13h30, Début des parties à 14h00

Inscription obligatoire avant le 28 septembre 2024 par :

Tel : 06.78.46.45.08

Mail : [acipperceneige89@gmail.com](mailto:acipperceneige89@gmail.com)



Prix aux 5 premières équipes, lots pour tous

Pot de l'amitié offert

**Buvette et gâteaux sur place**

Paiements carte bancaire, chèque ou espèces

# Louis Adolphe AUBERT, Mort pour la France à VERDUN.

*« D'autres heures naîtront, plus belles et meilleures.  
La victoire lura sur le dernier combat.  
Seigneur, faites que ceux qui connaîtront ces heures  
Se souviennent de ceux qui ne reviendront pas. »*

**Sylvain ROYE, qui tomba à Verdun devant le fort de Douaumont le 24 mai 1916.**

Le 9 mars 1916 à 17h30, Louis Adolphe est tué, près du fort du bois Bourrus qui est situé sur la rive ouest de la Meuse. (Bataille de Verdun)

C'est une triste histoire qui ressemble, durant cette guerre, à tant d'autres ! Pourtant, elle reste unique pour des parents, une épouse, des enfants.

Pour eux c'est le fils, le mari, le père qui n'est pas revenu.

Cette histoire ne peut pas se raconter sur deux pages.

En voici au moins le début de l'histoire

## Première partie : VERDUN et la territoriale

Il est né le 25 septembre 1874 à COURCEAUX. Il porte les mêmes prénoms que son père qui a 34 ans. Sa mère a 25 ans et s'appelle Marie Anna Prospérine POULAIN.

A son incorporation en 1895 il est ajourné pour faiblesse. En septembre 1897 il est déclaré apte et rejoint le 139<sup>e</sup> d'infanterie pour une année.

En 1902, il épouse Julienne Jeanne SOYER native de PREAUX en SEINE ET MARNE, ils auront 4 enfants. Il est marchand de veaux.

Louis Adolphe AUBERT est mobilisé à 40 ans, le 2 août 1914, mais il n'aura son affectation au sein du 34<sup>e</sup> régiment territorial que le 10 octobre 1915 à l'âge de 41 ans. Il est engagé dans la région de VERDUN.

## Les régiments territoriaux

Les régiments d'infanterie territoriale, ou R.I.T, étaient des unités militaires composées essentiellement d'hommes âgés de 34 à 49 ans, considérés comme trop âgés et plus assez entraînés pour intégrer un régiment d'active ou de réserve. Ils sont créés en 1875.



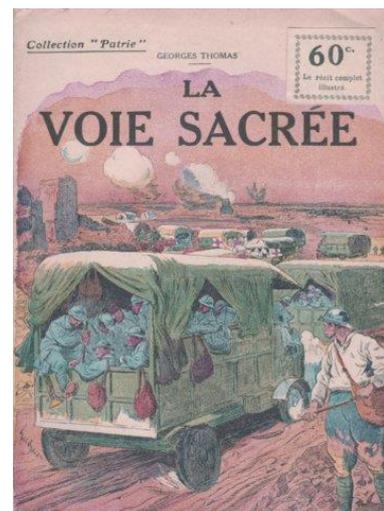
Soldats de la territoriale

L'armement est ancien, de la guerre de 1870.

Les territoriaux (surnommés parfois familièrement « pépères »), étaient initialement chargés de différents services de gardes aux frontières, d'occupation des places fortes, de surveillance des ponts ou des voies et de la garde des prisonniers. Ils étaient aussi utilisés comme force de travail pour les ouvrages de construction ou de réparation des zones de défense. L'équipement moderne étant réservé aux régiments de lignes, la territoriale est bien reconnaissable sur les photos car ils sont souvent équipés de « brics et de brocs ».

Face à la pénurie d'hommes, ils ont finalement souvent été engagés dans les zones de combats. Ils ont ainsi joué un grand rôle pendant la « Grande Guerre ».

Ils furent les travailleurs, les combattants et ils payèrent un lourd tribut durant cette guerre.



Collection A.C.G 14-19

*La voie sacrée est cette route qui permet l'acheminement incessant d'hommes de munition et de matériel afin d'alimenter la bataille de VERDUN. Durant 300 jours les territoriaux ne cessèrent de jeter, à la pelle, des cailloux devant les véhicules afin de maintenir ouvert ce cordon vital.*

## Le 34<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Territorial

Avant le début de la bataille de Verdun, le 21 février 1916, le régiment de Louis Adolphe tient une position sur la rive gauche du fleuve la MEUSE.

Le régiment, en place depuis le 23 juillet 1915, se trouve dans un secteur calme. Le terme « calme » doit être remis dans son contexte, car les lignes allemandes sont très proches et les « coups de mains », les tirs de réglages

d'artillerie et les tireurs embusqués occasionnent des pertes significatives.

La préparation allemande pour le grand assaut monte en puissance.

Pour la seule journée du 26 novembre 1915, le régiment dénombre 240 blessés et 40 morts.

Je cite l'historique du régiment « *Pendant tout l'hiver, le régiment continue à jouer son rôle de sentinelle vigilante, rendu plus pénible par les intempéries mais aussi plus méritoire* ».

**12 janvier 1916** : bombardement par obus à gaz suffocants.

**12 février** : évacuations des populations civiles des villages aux alentours.

**15 février** : alerte générale du Colonel commandant le régiment. L'armée française devine l'imminence de la bataille

**21 février** : début d'un bombardement incessant sur le secteur qui durera 15 jours.

**7 mars** : par un mouvement tournant les allemands enveloppent les positions tenues par le 34<sup>e</sup> R.I.T

4 compagnies disparaissent en totalité (soit environ 600 hommes tués, blessés ou fait prisonniers).

**Le 9 mars** : l'historique note que le régiment subit un gros bombardement sur le massif du MORTHOMME. Le Lieutenant FÉRAUD capture 3 allemands, lâché de bombes par avion sur le bois BOURRUS faisant 3 blessés (l'un d'entre eux décède le lendemain).

Rien n'est indiqué des 11 autres tués du jour dont Louis Adolphe AUBERT de la 3<sup>e</sup> compagnie.

L'information n'apparaît que sur le registre récapitulatif des pertes de fin mars 1916.

### Le fort du bois BOURRUS



Canon de 155 – photo de mars 1916 – Bois Bourrus

Il est construit à partir de 1882 et fait partie de la ceinture de défense de VERDUN.

VERDUN est devenu une place forte essentielle après la défaite de 1870 et la perte de l'ALSACE et de la LORRAINE. Sa mission est d'assurer un appui des troupes positionnées au nord et d'interdire un contournement par l'ouest du fort de DOUAUMONT.

Malgré la progression ennemie, celui-ci ne sera jamais atteint mais sera très exposé aux bombardements allemands, en particulier d'obus de 320mm.



Ce fort était la ligne de repli des survivants des combats extrêmement violents durant le mois de mars en particulier.

Ces survivants étaient remplacés par des « troupes fraîches », c'est-à-dire par des camarades qu'ils allaient eux-mêmes remplacer dans les tranchées en 1<sup>ère</sup> ligne.

Aujourd'hui, en parlant de la guerre 14-18 nous pensons tous VERDUN ! Ce fut la bataille la plus longue (300 jours) et celle qui mobilisa toute l'armée.

Bien que d'autres batailles firent beaucoup plus de morts par jour, celle-ci est restée comme le symbole de ce conflit.

La distance du bois BOURRUS à la ligne de front (3 km environ) laisse à supposer que Louis Alphonse est très probablement tué par éclatement d'obus.

Aujourd'hui encore, autour du fort, les emplacements de l'artillerie française restent très visibles.

Le 24 juin 1916, le Maire de COURCEAUX, Monsieur PAYEN signe l'acte de décès de Louis Adolphe survenu le 9 mars.

Le Maire avait signé deux mois auparavant, le 21 mars, l'acte de naissance du fils de ce soldat, Albert Louis, né 12 jours après la disparition de son père et très probablement avant que le village ne l'apprenne.

#### A suivre dans la seconde partie.

La famille AUBERT : ses parents, son épouse veuve de guerre, ses quatre enfants pupilles de la Nation.

Frédéric FAURE  
acg191419@gmail.com

Tél : 06.20.58.39.15

Visitez le site internet de l'association :

<https://acg191419.wixsite.com/acg1419>



# MAGAZINE : TEUF, TEUF, TEUF, TEUF, KÉSAKO !

Tiens, tiens, mais d'où provient ce bruit ? Mon voisin ferait-il usage de son motoculteur ! A moins que son épouse ne fasse fonctionner sa vieille machine à coudre Singer des années cinquante. Eh non les enfants, rien de tout cela, il s'agit tout simplement de ma petite voisine qui revient de faire ses emplettes ! Bon, il faut bien dire que le doux son de la mini automobile qui la transporte, n'a rien de très « pastoral ». Nul doute que de ce côté-là, le grand Ludwig van Beethoven a fait franchement mieux en écrivant sa sixième symphonie. Mais c'est ainsi, et il faut faire avec ! Il en est qui vous diront que le premier mode repoussoir de ces voiturettes est sans aucun doute, le vilain son qu'elles émettent ! De vous à moi ils ont effectivement un peu raison. Surtout si vous vous trouvez à l'heure de la sieste !

A présent, asseyez-vous dans un de ces petits engins, en fermant les yeux. Rouvrez-les, et répondez-moi franchement, comment trouvez-vous le tableau de bord ? « Normal », il est vrai que l'intérieur de cette petite bagnole semble tout à fait « normal » ! Du reste jusqu'à ce que l'on mette le moteur en route, tout peut vous paraître « normal », c'est seulement un peu après, que les choses se gâtent du côté du son ! Bon, à présent que j'ai déversé mon fiel, c'est promis, je vais tenter de vous la jouer plus objectif. Non, ces engins-là, n'ont pas que des défauts, en réfléchissant bien, ils correspondent même à un besoin précis.

Première possibilité : vous habitez dans un petit village (Perceneige par exemple) à dire vrai, si vous n'êtes pas motorisé, vous allez, lorsque vous aurez besoin de vous déplacer rejoindre systématiquement le clan des perpétuels enquinés, il va bien falloir à un moment ou un autre, que vous alliez chercher le minimum servant à vous sustenter.

Dans le cas où vous ne seriez jamais devenu possesseur du fameux « carton rose » ! Est-ce bien utile de vous jeter des foudres en vous adressant des flèches du genre : il ou elle n'avait qu'à etc... On connaît, la vindicte populaire est toujours prête à juger méchamment son voisin. Le fait est pour vous



ainsi, et c'est trop tard pour y changer quelque chose. D'autant que si en prime vous appartenez au « troisième âge » la boucle est bouclée ! Sauf à compter sur la gentillesse d'un voisin, vos déplacements vont s'avérer plutôt compliqués, et tout bien réfléchi cette petite auto est une des solutions à votre problème.

Pour le second exemple, les faits qui vous ont amené à asseoir votre séant dans cette petite pétrolette atypique, sont encore plus ennuyeux que le précédent. Le fameux carton rose, mon cher, vous l'aviez, et ouille, ouille, ouille, vous vous l'êtes fait « sucrer » ! Cher lecteur, ne plaisantez pas avec ce sujet car il en est qui n'auraient jamais cru que cette horrible mésaventure puisse leur échoir un matin. Pourtant nul ne se trouve à l'abri, sait-on jamais !

En ville, évidemment il existe bien des solutions de remplacement, bus, vélo, etc... Mais sincèrement, vous vous voyez partir de Perceneige pour vous rendre à Sens en vélo ? Même s'il est vrai que selon le mois de l'année, cela peut éventuellement s'entrevoir.

Seulement attention, je vous parlais des personnes du troisième âge et il faut bien dire que ce genre d'exercice risque de ne pas convenir à la grande majorité d'entre elles. Résultat, il n'y a pas à tourner autour du pot, de toute évidence ces petites bagnoles apportent un vrai service à la société.

Mais voilà, sur la route bien souvent elles doivent supporter les petites colères des autres automobilistes, qui se retrouvent plus ou moins coincés derrière l'une d'entre elles ! En ce qui me concerne, je n'échappe pas à la règle, combien de fois me suis-je entendu râler en suivant un de ces petits engins, ne parvenant pas selon la topographie du terrain à pouvoir le dépasser. Du coup le blocage derrière une de ces petites « pétrolettes » peut durer assez longtemps et prend très vite un relent de connotation parasitaire. En bref, vous allez la maudire cette trottinette qui n'est pas là au bon moment, puisque justement, vous arrivez à l'endroit où elle se trouve, alors que vous, n'est-ce pas, vous roulez dans une voiture normale ! Ce problème évident, leur permet d'être baptisées de tous les noms d'oiseaux : « pétrolette », « trottinette »,

« petite chiotte », « casserole motorisée », « bagnole à pédales », « traine-cul », « suppositoire à camions », j'avoue que pour ce qui est du petit dernier assez imagé, je l'aime assez, pas vous ?

Au final ces voiturettes représentent elles un danger sur nos routes ? En vérité pas vraiment, les



statistiques sont là pour le prouver, leur taux d'accidents graves est parmi les plus bas : selon « l'Auto journal » 0,22% contre 0,41% pour les voitures classiques, et

plus de 1,60% pour les vélomoteurs et les motos réunis. Mais il ne faut pas oublier de dire que ces autos de poche ne représentent qu'à peine 0,50% du parc roulant. Dès lors que nous admettons l'utilité de ces petites bagnoles, combien coûtent-elles et quelles en sont les propositions sur le marché. Ce qu'elles coûtent, je vais vous le dire : cher, très cher ! Citroën s'est intéressée au sujet il y a peu, et comme il possède des moyens de fabrication bien plus performants que toutes les marques qui en construisent, il a révolutionné le marché en fabriquant une petite concurrente à laquelle il a donné le nom « d'Ami, » sans doute pour faire référence au passé, car c'est une appellation qu'il avait déjà utilisée. Comptez entre 10 000 et 13 000 €uros. Les autres marques : Arola, Chatelaine, Ligier etc... évoluent toutes dans des tarifs bien supérieurs, voire pour certaines, presque le double. Cependant, force est de reconnaître que mis à part le nombre de places, leur vitesse limitée, mais également leur niveau sonore assez désagréable, elles possèdent relativement toutes les prestations (enfin presque) d'une vraie automobile. De là, à croire qu'elles ont tout d'une grande, il faut moduler ! Leur poids ne dépasse pas 400 kg, leur vitesse 45 km/heure, et leur cylindrée est au maximum de 50 cm<sup>3</sup>.

En vérité ces trottinettes évoluent dans le contexte d'une certaine « Pub » qui affirmait il y a quelques années à grands renforts de messages dans les médias : notre breuvage ressemble à de l'alcool, mais ce n'est pas de l'alcool ! Un argument qui adapté à nos petites bagnoles se traduirait ainsi : ces voiturettes ressemblent à des voitures mais ce ne sont pas des voitures ! Notons également qu'elles suivent le sens du vent, encore qu'avec leur vitesse de pointe, elles n'en déplacent pas beaucoup ! « L'Ami » de Citroën

n'existe qu'en modèle électrique. Toujours selon l'Auto Journal, il y aurait en France, à la « louche » 250 000 de ces voiturettes. Il en serait vendu en neuf 14 000 chaque année, auxquelles il faut rajouter les 35 000 occasions. Eu égard aux 33 000 000 de voitures classiques, pas de quoi fouetter un chat !

Dans le genre qui peut faire sourire, ces puces automobiles sont équipées de réservoirs de carburant de 15 litres, et leur consommation moyenne étant de 3 litres aux 100 kilomètres, une fois votre séant posé, vous voici en possibilité de parcourir 500 Kilomètres. Chiche, vous vous voyez parcourir 500 bornes dans une « pétrolette » dont la carcasse vibre et qui vous gratifie les « esgourdes » d'un vacarme d'enfer ? Le silence de fonctionnement étant absent du cahier des charges principalement pour les versions thermiques. Du côté des électriques elles

sont plus silencieuses, mais il existe un sacré piège : leur autonomie de fonctionnement est quasi nulle ! Entre 50 et 80 kilomètres selon les



conditions d'utilisation. Autant le dire, des « clopinettes ». L'explication en est simple, la batterie étant un des équipements les plus lourds, il est difficile d'aller en installer une trop importante au risque de voir la balance dépasser le poids autorisé. En revanche l'investissement quelque que soit la marque oscille entre 15 000 et 20 000 euros, de quoi réfléchir longuement avant de franchir le pas.

Bon, j'en ai fini de dire du mal, car il faut bien admettre que pour une grande part d'entre eux, ceux qui doivent impérativement en acheter une, seront bien obligés de faire abstraction de tous les défauts de la « bête ». Leur achat étant motivé par d'autres critères, voire les raisons obligatoires que je vous ai évoquées plus haut.

Quant à vous mes chers confrères automobilistes, qui avez eu le courage de lire ma prose jusqu' au bout, peut-être qu'en repensant à cet article, vous ferez preuve d'un peu plus d'indulgence et de patience, lors d'une prochaine rencontre avec un de ces petits engins à roulettes venu peut être... d'une autre planète !

Y.E.

*Vos réflexions et suggestions seront toujours les bienvenues à l'adresse mail suivante : y.eimery@wanadoo.fr*



## SAINT-JACQUES à la FONDUE de POIREAUX

### Ingrédients pour 4 personnes :

- 5 Blancs de poireaux
- 150 g de Beurre
- 20 cl de crème fraîche
- 12 Saint Jacques
- Persil
- Sel et Poivre



### Préparation :

Coupez les poireaux en 2 dans le sens de la longueur et émincez-les. Dans une grande poêle, faites fondre les 2/3 du beurre à feu doux en veillant à ne pas le brûler. Ajoutez les poireaux, salez et poivrez à votre convenance. Faites étuver à couvert en remuant de temps à autre avec une cuillère en bois. Ajoutez la crème fraîche à mi-cuisson, toujours en remuant afin de bien la mélanger aux poireaux. Portez à ébullition et laissez cuire à feu moyen pendant environ 10 min. Réservez.

Nettoyez les coquilles Saint-Jacques. Faites-les sauter au beurre avec le sel et le poivre 2 mn soit à peine une minute de chaque côté. Parfumez d'une petite persillade si vous le souhaitez.

Rectifiez l'assaisonnement et servez bien chaud, accompagnées de la fondue de poireaux.

Cette recette peut également convenir avec des pétoncles. Certaines épices relèvent également le goût du poireau : le cumin ou la coriandre.

## GRATIN D'ANDOUILLE de GUÉMÉNÉ FACON TARTIFLETTE

- 1 kg de courgettes
- 2 œufs
- 500 g de tomates pelées entières
- 20 cl de lait  $\frac{1}{2}$  écrémé
- 1 oignon et 1 gousse d'ail
- 100 g de feta
- 4 C à S de crème fraîche
- Sel et Poivre, Origan
- 1 C à S d'huile d'olive



Préparation 30 mn - Cuisson 40 mn

Lavez les courgettes, puis coupez-les en rondelles. Faites-les cuire 6 à 7 min à l'eau bouillante salée, et égouttez-les encore un peu croquantes. Hachez l'oignon et faites-le revenir à la poêle. Mélangez oignons et courgettes aux tomates égouttées et concassées, avec l'huile d'olive et l'ail hachée, dans une poêle ; laissez compoter 20 min. Préchauffez le four à thermostat 7 (210°C). Hachez la feta en une grosse chapelure. Huilez un moule à gratin, disposez les courgettes à la compotée de tomates. Fouettez les œufs, la crème, le lait, salez un peu, poivrez, versez sur les légumes, et éparpillez la feta. Saupoudrez d'origan, puis faire cuire 15 min à 180°C et gratiner à 200°C pendant 5 min.

## FAR BRETON AU BLÉ NOIR

### Ingrédients pour 6 personnes

- 250 g de farine
- 100g de beurre
- 100 g de sucre
- 1 l de lait
- 4 œufs
- 20 pruneaux
- De l'hydromel (chouchen)
- $\frac{1}{2}$  cuillère à café de cannelle



**Préparation :** 20 minutes **Cuisson :** 45 minutes

### Préparation :

Plongez les pruneaux dans un bol rempli de chouchen. Dans une casserole, faites tiédir le lait, le beurre coupé en petits cubes avec une  $\frac{1}{2}$  cuillère à café de cannelle en poudre ou un bâtonnet de cannelle. Dans un saladier, mélangez la farine de blé noir et le sucre en poudre puis formez un puits. Incorporez les œufs battus préalablement et mélangez énergiquement. Ajoutez petit à petit le mélange lait, beurre, cannelle. Couvrir de film alimentaire et laisser reposer au frigo pendant 4h. Préchauffez le four à 180-200°C (th. 6-7).

Déposez la préparation dans un moule ou plat et déposez les pruneaux sur toute la surface. Laissez cuire le far breton pendant environ 3/4 d'heure : il doit être doré et ferme. Laisser refroidir.